

**GRAND
LAC**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

le magazine

#9
HIVER
2025



DOSSIER

ACTIONS CONCRÈTES POUR UN AVENIR DURABLE

15 TERRITOIRE
EN MOUVEMENT

Unesco,
candidature déposée !

17 BIEN VIEILLIR

Cuisine partagée
la recette du lien

21 ACTEURS
DE GRAND LAC

JEAN-FRANÇOIS BRAISSAND
Servir, écouter et
échanger





GRAND LAC BIOSPHERE

CANDIDAT UNESCO



**LE TERRITOIRE DE GRAND LAC
A DÉPOSÉ OFFICIELLEMENT SA
CANDIDATURE AU PROGRAMME
HOMME ET BIOSPHERE DE L'UNESCO.**

*Réserve de Biosphère du Lac du
Bourget - entre Rhône et Alpes*

**RÉPONSE
ATTENDUE EN
SEPTEMBRE
2025**

Avec le
soutien
technique et
financier de



agence nationale
de la cohésion
des territoires

Avec le soutien de
REPUBLIQUE
FRANÇAISE
FONDS NATIONAL
D'AMÉNAGEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE
MIDT 2015



MASSIF
des ALPES



SAVOIE

LE DÉPARTEMENT

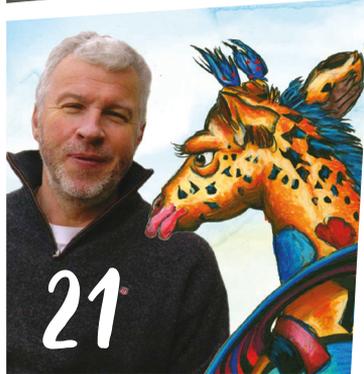
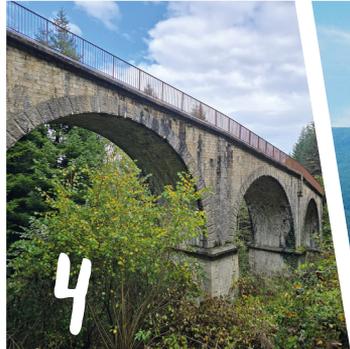


AIX LES BAINS
RIVIERA
DES ALPES



unesco

MAB France



Edito

Chers habitants,

En ce début d'année 2025, je tiens tout d'abord à vous adresser, au nom de Grand Lac, mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite. Que cette année soit placée sous le signe de la solidarité, de l'innovation et de la préservation de notre qualité de vie.

Grand Lac continue d'évoluer pour relever les grands défis qui sont ceux de notre territoire, au quotidien et pour demain. La candidature au programme UNESCO "Homme et Biosphère" qui est devenue réalité en septembre dernier témoigne de notre engagement collectif à conjuguer développement économique, préservation de l'environnement et bien-être de tous. Ce projet emblématique incarne notre ambition de faire de notre territoire un modèle de durabilité et d'équilibre.

Au-delà de cette démarche, nos actions quotidiennes traduisent notre volonté de répondre aux besoins immédiats tout en construisant l'avenir. Qu'il s'agisse des initiatives pour améliorer la préservation et la gestion de l'eau, soutenir la rénovation énergétique des logements ou favoriser une mobilité durable, chaque projet reflète l'attention portée à l'environnement et à la qualité de vie de nos communes.

Nous avançons aussi grâce à votre participation : ateliers citoyens, projets éducatifs, quinzaine du climat, montrent combien l'engagement de chacun est précieux. Ensemble, nous créons un territoire solidaire et innovant, où il fait bon vivre et entreprendre.

Ensemble, relevons les défis de demain et faisons de 2025 une année d'opportunités et de réussites pour tous.

Renaud Beretti
Président de Grand Lac

Sommaire

4-5 À CÔTÉ DE CHEZ VOUS

Réouverture du chemin de la Crémaillère
Futur centre des sapeurs-pompiers
Nouveau caisson réemploi à Entrelacs
Construction du réservoir de Corsuet

6 ZOOM SUR

L'entreprenariat en bonne forme

7-8-9 DOSSIER

Actions concrètes pour un avenir durable

10-11-14-15 TERRITOIRE EN MOUVEMENT

Attention travaux !
RLPI : vers un équilibre entre publicité et préservation des paysages
Bien trier pour mieux recycler
UNESCO, candidature déposée !

16-17 BIEN VIEILLIR

Équipe mobile spécialisée Alzheimer (ESA)
Cuisine partagée, la recette du lien

19-20-21 ACTEURS DE GRAND LAC

Jean-François Braissand, vice-président de Grand Lac
Émilien Bourlois, chauffeur grutier
Bruno Théry, affichiste

22 INFOS PRATIQUES

GRAND LAC MAGAZINE

Directeur de la publication :

Renaud Beretti

Rédaction en chef :

Ingrid Fabre, Brigitte Tougne-Picazo

Secrétariat de rédaction :

Juliette Gourgues

Rédaction :

Pagina

Crédits photo :

Grand Lac, CIAS, Shutterstock

Création et mise en page :

Juliette Gourgues

Maquette :

Syntagme

Impression :

50 000 ex, Imprimerie SIC

Distribution :

La Poste

Dépôt légal :

Décembre 2024

Réouverture du chemin de la Crémaillère



AIX-PIÉMONT
DU REVARD

Cinq mois de travaux auront été nécessaires pour réhabiliter et sécuriser la partie haute du chemin de la Crémaillère située sur les communes de Le Montcel, Pugny-Chatenod et Trévignin.

Depuis le 24 octobre, ce chemin qui emprunte le tracé de l'ancien train à crémaillère reliant Mouxy au Revard est à nouveau praticable en toute sécurité par les randonneurs, les vététistes et les usagers des sentiers forestiers. En matière de travaux, 11 ponceaux ont été rénovés, le garde-corps du viaduc a été changé, le mur de soutènement en aval du sentier a été renforcé, les deux tunnels ont été restaurés, la végétation et les enrochements en tête de tunnels ont été déblayés, la maçonnerie des entrées de tunnels a été reprise. Des travaux d'envergure auxquels ont été associées, la reprise des assises des terrains et la gestion du ruissellement des eaux afin de rendre le chemin praticable en toute saison. Ces travaux ont été réalisés avec l'aide des bénévoles de l'association *Tourisme et culture autour de la Crémaillère*.

La signalétique et les panneaux pédagogiques qui rendent les randonnées aussi instructives que ludiques seront remis à jour et rénovés au printemps.

Coût de la réhabilitation : 748 000 € TTC dont 169 000 € du Département de la Savoie, 100 000 € de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et 479 000 € de Grand Lac.

À CÔTÉ DE CHEZ VOUS

Cap sur l'économie circulaire ! La déchetterie d'Entrelacs dispose désormais d'un conteneur de réemploi comme les quatre autres sites de l'agglomération. Venez déposer votre petit électroménager et tous les objets, en bon état, dont vous n'avez plus l'usage. Ils seront vérifiés et nettoyés par les Chantiers Valoristes, qui accompagnent les personnes éloignées de l'emploi, avant d'être revendus par la recyclerie de Drumettaz-Clarafond et d'avoir une seconde vie. Faire des achats à la recyclerie, c'est faire de bonnes affaires et améliorer son empreinte écologique.

+ d'infos :

Service Valorisation des déchets :
04 79 61 74 75

Déchetterie d'Entrelacs

38 Rue de la Deyse – Albens

Ouverture :

- Du 1er /11 au 31/03
 - lundi au dimanche 9h-12h
 - samedi 9-12h et 14h-17h
- Du 1er /04 au 31/10
 - lundi au dimanche 9h-12h
 - samedi 9h-12h et 14h-18h

Nouveaux horaires de la recyclerie de Drumettaz-Clarafond

Vente : du mardi au samedi, de 10h à 17h30 (du 15/11 au 15/02, fermeture à 17h).

Dépôt : de 10h à 17h

Recycler Écologique et économique



ALBANAIS

Futur centre des sapeurs-pompiers

Un équipement d'avenir performant

Construite en 1973 route de l'Albanais, l'actuelle caserne des sapeurs-pompiers d'Aix-les-Bains est vieillissante. Trop petite et peu fonctionnelle pour les 50 pompiers professionnels et les 70 pompiers volontaires qui en dépendent, elle sera bientôt remplacée par un nouveau centre de secours situé à l'entrée Nord d'Aix-les-Bains, sur la commune de Grésy-sur-Aix, pour un coût de 12 M€, pris en charge à 50 % par le Département et 50% par Grand Lac. Point sur l'avancée des travaux débutés en janvier 2024...

À ce jour, le sous-sol et le rez-de-chaussée du bâtiment (5 000m² de plancher) construits en fonction des normes environnementales en vigueur sont sortis de terre face à l'actuelle caserne.



AIX-PIÉMONT
DU REVARO

Le 1er étage sera monté début 2025 et sera suivi de la mise hors d'eau mais aussi des aménagements intérieurs.

Le nouveau centre de secours devrait être opérationnel début 2026. Plus vaste et plus moderne, il offrira de meilleures conditions de travail aux personnels et une meilleure prise en charge des victimes (5 000 interventions/an).

Construction du réservoir

de la forêt de Corsuet



AIX-PIÉMONT
DU REVARO

Le « Barreau Est » est l'aqueduc souterrain construit par Grand Lac pour garantir une répartition de l'eau potable sur ses communes et préserver l'équilibre écologique des cours d'eau. Une infrastructure d'agglomération qui sera opérationnelle dans sa globalité en 2030 pour un coût de 15 M€ HT.

L'année 2024 a vu la construction d'un nouveau réservoir couple de 2 000 m³ d'eau, connecté au réservoir existant d'Aix-les-Bains, et à une station de pompage de 100 m² afin de remonter l'eau sur deux autres nouveaux réservoirs de 1 000 m³. Ces aménagements triplent la capacité de stockage en tête de distribution du réseau d'Aix-les-Bains.

Au final, 7 km de tuyaux seront enterrés, ils garantiront l'alimentation jusqu'à Drumettaz-Clarafond, même en cas de sécheresse.

Depuis 2017, la compétence de l'eau potable est assurée par Grand Lac qui porte une vision globale et équitable du partage de cette ressource sur ses communes.

zoom

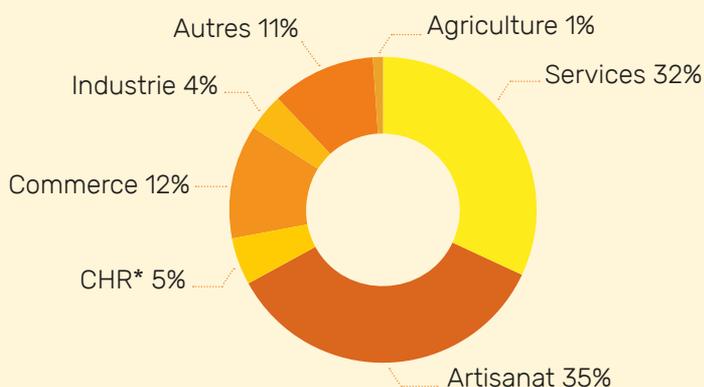
L'ENTREPRENEURIAT EN BONNE FORME

Le service Économie et Entrepreneuriat de Grand Lac, parmi ses missions, accompagne les créateurs et repreneurs d'entreprise, notamment les personnes sans emploi (dispositif CitésLab). Une mission de conseils personnalisés aux porteurs de projets, de l'idée à la concrétisation, en passant par la viabilité économique et financière, ainsi que la pré-structuration administrative, juridique et financière en lien avec des partenaires économiques.

Depuis cinq ans, l'engouement grandissant pour l'entrepreneuriat se fait largement sentir sur le territoire du Grand lac. Il se traduit par une forte augmentation du nombre de créations et reprises d'entreprises. L'accompagnement par le service Économie de Grand Lac et ses partenaires socio-économiques, sécurise grandement la viabilité des entreprises créées ou reprises. Les secteurs des services, de l'artisanat, de la restauration, du commerce, de l'économie circulaire notamment sont les plus dynamiques.

10410

entreprises sur le territoire de Grand Lac



* Cafés, Hôtels et Restaurants
Source : Insee-LeFigaro-RCS-CCI au 01/01/2024

1015

créations d'activités accompagnées par Grand Lac en 12 ans

1445

créations ou reprises d'activité en 2023

94 %

Taux de viabilité à 5 ans des créations / reprises conseillées par Grand Lac

Une idée ou un projet ?

Toutes les infos ici :



ACTIONS CONCRÈTES pour un avenir durable



Promulguée par l'État, la loi de transition énergétique amène les agglomérations à mettre en place un Plan climat-air-énergie territorial (PCAET). Il a pour but d'inverser la tendance du réchauffement climatique. Dans les faits, ce plan, établi pour une période de six ans, se traduit par un diagnostic, une stratégie, un programme d'actions co-construit et un dispositif de suivi. On vous en dit un peu plus dans ce dossier...

Loin d'être une contrainte réglementaire, le PCAET constitue pour Grand Lac une opportunité d'agir afin de préserver le capital environnemental du territoire, tout en contribuant à réduire l'impact du changement climatique. À ce titre, de nombreuses actions sont mises en place autour des thématiques de la transition énergétique :

ASSAINISSEMENT

- **Réutilisation des eaux usées traitées** : en décembre 2024, dans la station d'épuration Garibaldi (Aix-les-Bains), Grand Lac a mis en service une unité permettant de traiter davantage les eaux usées afin de les réutiliser à la place de l'eau potable et des eaux souterraines. Ainsi, environ 55 000 m³ d'eau potable et d'eau de nappe sont utilisés comme eau industrielle dans la station d'épuration, le curage des réseaux et le lavage des camions de collecte des ordures ménagères.
- **Valorisation de la cellulose** : contenue dans le papier toilette et autres produits en papier jetés, cette matière constitue une part importante de la pollution à traiter dans les eaux usées. Au premier semestre 2025, une installation spécifique sera mise en place pendant 12 semaines dans la station d'épuration de Garibaldi (Aix-les-Bains) pour la récupérer. Elle permettra de tester l'équipement et de collecter des données (quantité pouvant être extraite, qualité de la cellulose à des fins de valorisation comme matière première, effets positifs de l'installation sur le traitement des eaux usées, intérêt financier). Si le test est concluant, l'équipement sera déployé dans la future station d'épuration du sud du territoire.
- **Nouvelle Station d'Épuration** : le service assainissement a engagé une étude visant à construire sa future STEP en remplacement de celles de Garibaldi et du Bourget du Lac. Outre l'augmentation de la capacité de traitement pour répondre à l'accroissement démographique du territoire à horizon 2060, l'installation d'un méthaniseur destiné à produire du biogaz à partir des boues et graisses extraites est également étudiée, tout comme la mise en œuvre d'une unité de traitement de certains micropolluants. Objectif de mise en service la future station d'épuration : 2032.

EAU POTABLE

- **Mise à disposition de récupérateurs d'eau de pluie** : Grand Lac mettra bientôt à disposition de chaque abonné du territoire une aide à l'achat de ces équipements (100€ TTC pour l'achat d'une cuve supérieure à 200 litres). En 2025, 500 cuves seront financées pour un budget total de 50 000€.
- **Prix coup de cœur du Crédit agricole "Agir pour l'avenir des Savoie"** : une distinction accordée à Grand Lac et à son service des eaux pour son aide à l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie.

HABITAT

Parce que rénover un logement à des fins de performance énergétique offre un meilleur confort de vie, valorise ce patrimoine et permet des économies d'énergie, donc financières, la collectivité a mis en place le dispositif "**Je rénove Grand Lac**". L'objectif ? Inviter les habitants ayant un projet de rénovation aux "Matinées de la réno" afin de rencontrer des artisans, échanger sur leur projet, trouver les meilleures solutions et réaliser des devis. Trois matinées ont eu lieu en 2024.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

CLIM'ACTION : Conférences, ciné-débats, visites, fresques du climat, sorties nature... la première édition de cet événement de mobilisation autour du climat, s'est tenue du 13 au 30 novembre. Prochaine édition en novembre 2025 !

URBANISME

- **PLUi** (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) : les trois PLUi pilotés par Grand Lac définissent les orientations d'aménagement du territoire avec l'objectif de moins consommer d'espace. Ils sont régulièrement modifiés pour s'adapter aux ambitions de la collectivité et intègrent des précisions sur les possibilités de production d'énergies renouvelables dans les projets.
- **ZAN** (Zéro Artificialisation Nette) : ce principe vise à utiliser les espaces naturels et agricoles de façon responsable afin de préserver le cadre de vie tout en soutenant le dynamisme local. D'ici 2050, chaque espace consommé devra être "rendu à la nature". Cette approche impose de repenser nos projets pour en limiter l'impact foncier.

PORTS ET PLAGES

- **Nouveau bateau de maintenance portuaire à motorisation électrique** : acquis en 2024 pour remplacer une ancienne barge de travail à motorisation thermique, ce bateau dispose d'une autonomie de 8h permettant d'évoluer dans les ports afin de remplir toutes les missions de maintenance nécessitant un moyen nautique zéro émissions.
- **Matériaux de chantiers durables** : une réflexion systématique est lancée au service des ports afin d'utiliser des matériaux durables et écologiquement responsables. Le choix systématique de planches en matériau composite à la place du bois exotique pour remplacer les planches vétustes des pontons est un exemple.
- **Véhicules électriques** : l'offre de véhicules utilitaires électrique étant désormais suffisamment développée et performante, Grand Lac se tourne systématiquement vers cette technologie pour remplacer ses camions à moteur diesel. Deux véhicules atelier seront concernés en 2025.

MOBILITÉ

Le Plan de mobilité durable vise à définir une stratégie globale des déplacements sur le territoire et les communes voisines, à disposer de données concernant la qualité de l'air grâce à une étude environnementale, à intégrer la mobilité dans les projets du territoire et à améliorer les conditions de circulation, de stationnement comme de sécurité routière. L'enquête lancée autour de ce projet s'est terminée le 3 janvier 2025 et sera suivie d'un plan d'action.

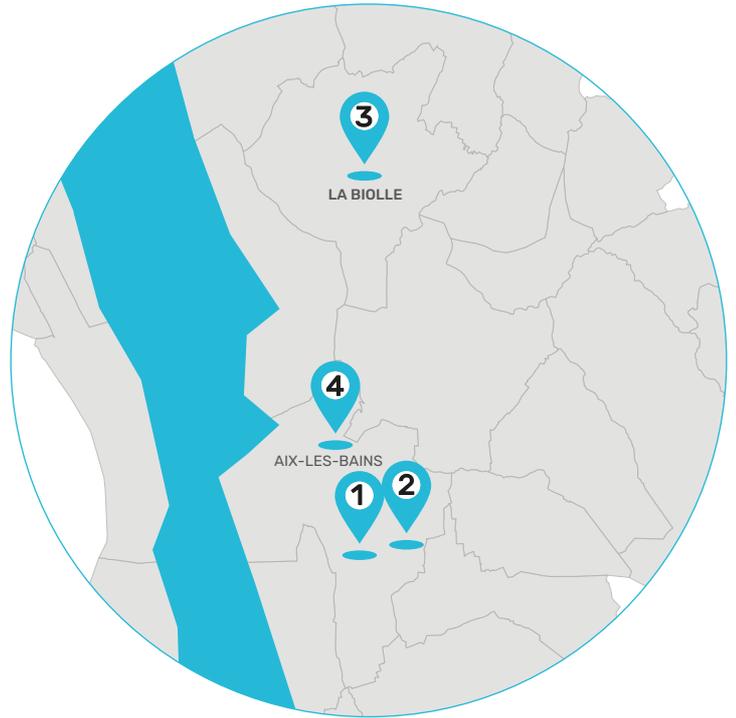
AGRICULTURE

- **Projet alimentaire territorial (PAT2)** : Grand Lac écrit actuellement le deuxième volet de ce dispositif qui définira ses axes et objectifs en faveur des circuits locaux alimentaires des prochaines années.
- **Pendillards** : l'épandage des lisiers est essentiel à la pousse de l'herbe nourrissant le bétail. À l'inverse du système classique d'épandage, les pendillards mis à la disposition des Coopératives d'utilisation des matériels agricoles (CUMA) permettent de réaliser cet épandage en limitant le contact du lisier avec l'air et ainsi la formation d'ammoniaque (à l'origine de particules fines). Ils permettent aussi de limiter les nuisances olfactives et en garantissant une meilleure infiltration du lisier.

Attention, travaux !

Ils génèrent des contraintes pour tous mais sont aussi le signe d'un entretien assuré et d'une bonne gestion des infrastructures, dans l'intérêt de tous... Grand Lac procède régulièrement à des travaux sur les réseaux d'eau.

Focus sur les chantiers actuels :



1

Aix-les-Bains : avenue Charles-de-Gaulle

Avant que cette route départementale ne soit rétrocédée à la Ville d'Aix-les-Bains, Grand Lac procède au changement du réseau d'eau potable et des eaux usées sur une distance de 320m. Cette opération permettra l'économie en eau de l'équivalent de 20 piscines olympiques. De son côté, la Ville réalisera prochainement la réfection des trottoirs tandis que le Département se chargera de l'enrobé en septembre 2025.

Le collecteur principal regroupant eaux usées et eaux pluviales est également réhabilité par l'intérieur (pose de coques).

2 Aix-les-Bains : Chemin de Saint-Pol



Sur cette artère disposant d'un réseau unitaire eaux usées/eaux pluviales, Grand Lac crée un réseau parallèle pour séparer ces deux éléments. Un sens unique de circulation est mis en place le temps des travaux. Des travaux similaires ont lieu Boulevard Pierpont Morgan, Carrefour des Hôpitaux...

3 La Biolle : route de Savigny

Le réseau d'eau potable actuellement installé sur les terrains privés situés de part et d'autre de la route de Savigny sera transféré sur cette artère (140 m linéaires).

4 Aqueduc souterrain



Cette opération d'envergure lancée en 2020 et qui se terminera en 2030 comporte différentes phases de création de réseaux. En ce mois de janvier, Grand Lac supprime le réseau d'eau provisoire installé sur la passerelle située chemin de la Baye - avenue de Saint-Simond pour le poser en encoffrement sous la passerelle rénovée. ▲

RLPi : vers un équilibre entre publicité et préservation des paysages

Le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) est un document d'urbanisme de référence qui permet d'adapter les règles nationales de publicité extérieure aux spécificités locales. L'agglomération Grand Lac a choisi d'élaborer ce règlement afin de répondre aux enjeux propres à son territoire et d'assurer une meilleure harmonie entre développement économique et cadre de vie.



A lors que le territoire de Grand Lac n'échappe pas à la prolifération des panneaux, affiches et publicités dans les rues, sur les trottoirs, dans les zones commerciales, et même en milieu rural, le RLPi a pour objectif de réguler les supports publicitaires et les enseignes. Il vise à protéger les paysages urbains, ruraux et naturels, tout en assurant la visibilité des activités économiques et l'attractivité du territoire. Il cherche aussi à harmoniser et simplifier les règles pour les usagers et les professionnels. Ce règlement couvre les publicités, pré-enseignes (indiquant la proximité d'une activité) et enseignes (sur les bâtiments ou terrains d'activités), impliquant ainsi tous les résidents, visiteurs, professionnels de l'affichage, commerçants, artisans, associations, et même loueurs d'hébergements touristiques.

Une élaboration partenariale

À la suite d'un inventaire des dispositifs existants sur le territoire, qui a permis d'identifier les enjeux spécifiques en matière de place comme de visibilité des publicités, pré enseignes et enseignes dans le cadre de vie, des orientations stratégiques ont été définies. Elles ont ensuite été traduites dans un zonage et dans un règlement associé permettant de répondre au mieux aux caractéristiques des espaces de Grand Lac. Ce travail, construit avec les élus des 28 communes de Grand Lac, est désormais en cours de partage avec les partenaires institutionnels, professionnels, associations et usagers. Ces échanges permettront de nourrir le projet avant la finalisation des réflexions prévue en début d'année prochaine. L'année 2025 sera également consacrée à la phase administrative

du projet, lors de laquelle une **enquête publique** sera lancée, afin d'aboutir à une mise en application du RLPi début 2026. ▲

À vous de participer !

Les documents relatifs à la procédure ainsi que les documents clés de travail sont à la disposition du public au fur et à mesure de l'avancement de la réflexion :

- en téléchargement sur grand-lac.fr
- en version papier au siège de Grand Lac ainsi que dans les mairies des 28 communes du territoire.

De même, jusqu'à mi-janvier 2025, chacun peut indiquer ses observations relatives au projet de RLPi :

- sur le cahier de concertation disponible dans les mairies et au siège de Grand Lac ;
- par message électronique à l'adresse reglement-publicite@grand-lac.fr

AQUALAC À L'HEURE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Equipement phare de Grand Lac, le centre aquatique intercommunal dispose notamment d'un bassin olympique extérieur, accessible été comme hiver.

Fin 2022, la crise énergétique a fait bondir les coûts des fluides avec, notamment pour Aqualac, une prévision des dépenses de gaz multipliée par 3,5. Une situation qui a conduit les élus de Grand Lac à voter un plan de sobriété énergétique : fermeture du bassin extérieur pendant six mois et baisse de température dans ses bâtiments.

Conscients des conséquences de cette fermeture pour les usagers, les élus ont voté l'installation d'une couverture thermique. Son rôle ? Réduire considérablement les déperditions de chaleur et, par là-même, faire baisser les consommations de gaz comme d'électricité. La période annuelle de fermeture du bassin extérieur a été ramenée à 1 mois. À la suite de son installation fin janvier 2024, 38 % de gaz et 13 % d'électricité ont déjà été économisés.

Un dispositif parmi d'autres pour Aqualac : utilisation d'une pompe à chaleur, installation de panneaux solaires, d'éclairages Led, pilotage intelligent des consommations d'eau et récupération des calories... La transition est engagée !



Bien trier, mieux valoriser 65 filières de tri en déchetterie

Depuis le 1er février 2024, les consignes de tri en déchetterie ont évolué. La Responsabilité Élargie du Producteur (REP) est un principe qui se développe pour faire émerger de nouvelles filières et procédés de recyclage, mais aussi éco-concevoir des produits. On vous dit tout pour vos prochains dépôts dans les déchetteries de Grand Lac.

Depuis quelques années, le prix d'achat de nombreux biens de consommation inclut une éco-participation. Elle est payée par le consommateur et reversée à un éco-organisme finançant la collecte et le traitement de fin de vie du produit (réemploi, réparation, recyclage...). Voilà pourquoi de nouvelles modalités de tri sont apparues dans les déchetteries afin de trier désormais par matières ET par produits. Parmi les 65 filières de tri existantes :

TERRITOIRE EN MOUVEMENT



Pour les produits et matériaux de construction du bâtiment, articles de bricolage et de jardinage, ameublement, jeux et jouets...

Plastique REP **Multi matériau REP** **Bois REP**

Triez par matière



Pour aller plus loin sur ce sujet



Dans tous les cas, demandez aux agents présents dans les déchetteries de vous orienter vers la benne appropriée à la nature de vos déchets. ▲

UNESCO : Homme et biosphère Candidature déposée !

En attendant la désignation prévue pour septembre 2025 : le plan de gestion se construit et l'animation du territoire se poursuit avec les partenaires.



Les réserves de biosphère ont pour mission de tester des pratiques de développement durable à l'échelle locale, en alliant développement social et économique des populations, préservation de la biodiversité et protection de l'environnement, tout en respectant les valeurs culturelles locales. L'un des objectifs de ces réserves est de concevoir un plan d'action sur dix ans en faveur du développement durable, Grand Lac y voit aussi une opportunité pour structurer un projet territorial ambitieux et renforcer sa politique environnementale. Fonctionnant en réseau, les 700 réserves de biosphère mondiales (dont 16 en France) bénéficient déjà de partages d'expériences et s'imposent comme des plateformes efficaces pour mener des projets communs, notamment dans l'étude des impacts du changement climatique sur divers environnements, à l'échelle nationale et internationale.

Une dynamique territoriale

Conscient de ses atouts (riche biodiversité autour du lac du Bourget, dynamisme économique et scientifique du territoire), Grand Lac et plusieurs partenaires dont la Ville

d'Aix-les-Bains, le CEN, le CISALB, l'ONF, PNRMB, l'USMB... ont décidé de candidater au titre de "réserve de biosphère".

À la suite d'**ateliers de concertation** menés en octobre/novembre 2023 puis en juin/juillet 2024 auprès des habitants, professionnels, associations, entreprises et élus de la communauté d'agglomération, les objectifs prioritaires de la future "**Réserve de biosphère du Lac du Bourget, entre Rhône & Alpes**" ont été établis afin de constituer le dossier de candidature. Il a été déposé en septembre 2024.

La prochaine étape ? Septembre 2025 pour la désignation officielle à l'occasion du Congrès mondial des réserves de biosphère. D'ici là, Grand Lac construit les prochaines étapes avec la définition du **plan de gestion**, feuille de route à 10 ans de la réserve de biosphère. Ce plan de gestion s'articulera autour de six axes stratégiques :

- Préserver et restaurer les milieux, du lac aux montagnes, marais et coteaux ;
- Devenir un territoire de loisirs écoresponsables, valorisant son patrimoine ;
- Aménager avec sobriété les espaces

pour être résilients demain ;

- Soutenir l'économie locale et accompagner sa transition ;
- Accompagner au changement via l'éducation au développement durable ;
- Appuyer les décisions sur les sciences et la prospective ;

L'animation du territoire avec les partenaires va également se poursuivre au cours de cette année 2025 via des actions concrètes telles que le programme "**Fauna flora 30-30**". Cet ambitieux projet initié en 2023 a pour objectif de rendre des élèves de CM1/CM2 capables de reconnaître 30 espèces animales et végétales. Quatre classes ont déjà participé à ce projet en 2023-2024, 16 sont impliquées cette année et 20 le seront en 2025-2026.

Loin d'être un aboutissement, la candidature déposée auprès de l'Unesco n'est que le début d'une grande aventure au service de l'environnement ! ▲

En savoir plus :



ÉQUIPE MOBILE SPÉCIALISÉE ALZHEIMER (ESA)

Accompagner le maintien à domicile

En décembre 2024, le nombre de places au sein de l'ESA a doublé, permettant de mieux couvrir les besoins des patients sur le territoire.

BIEN VIEILLIR

L'CIAS Grand Lac a répondu à un appel à projets de l'Agence régionale de santé pour renforcer son équipe mobile spécialisée Alzheimer. Celle-ci intervient à domicile sur prescription médicale dans un contexte de maladie d'Alzheimer ou apparentée. L'objectif premier est de maintenir le domicile à travers un accompagnement personnalisé et global. L'action, transversale, porte sur l'aidé pour maintenir autant que possible ses capacités en retravaillant les gestes et repères du quotidien, sur l'aidant pour le guider, le conseiller, lui offrir des temps de répit et préserver son état de santé, ainsi que sur le lieu de vie pour garantir un cadre de sécurité. Douze à quinze séances ont lieu sur trois mois, renouvelables à la date anniversaire du début de l'intervention.

Aidés comme aidants s'inscrivent dans un véritable parcours de soin avec la possibilité de mettre en place un accueil de jour, une aide à domicile... en fonction des besoins spécifiques de chacun. ▲

Chiffres clés

+ 10 places au sein de l'ESA du Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) soit 20 places.

30 patients accompagnés simultanément, bientôt 60.

15 séances sur trois mois pour chaque patient.

4 personnes et bientôt 6 dans l'équipe : 1 infirmière coordinatrice, 2 assistants soins en gériatrie (bientôt 4), 1 psychomotricienne.

28 communes couvertes.

CIAS

CENTRE INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE DE GRAND LAC

Renseignements

CIAS Grand Lac
1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains
04 79 52 12 44
cias@cias-grandlac.fr

CUISINE PARTAGÉE

LA RECETTE DU LIEN

Ouverte depuis juin 2023, la cuisine partagée aménagée de l'EHPAD des Grillons accueille résidents de l'établissement, associations, services sociaux avec l'idée que tous les publics puissent se rencontrer.



Cuisiner et manger ensemble font fondre bien des distances ! Les réservations vont bon train (28 entre juin et décembre 2024) et l'engouement pour la cuisine partagée donne des idées à d'autres. Chaque mois, Les Grillons sont contactés par une structure qui aimerait utiliser la cuisine partagée.

Cet équipement de 40m² a pu voir le jour grâce au CIAS Grand Lac qui a répondu à un appel à projets de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, pour créer un tiers-lieu dans l'EHPAD. Une manière d'enrichir la vie sociale des résidents des Grillons et de favoriser l'ouverture de l'établissement sur le territoire. Des ateliers ont lieu une à deux fois par semaine avec des résidents de l'EHPAD ou des structures extérieures qui ont conventionné avec le CIAS Grand Lac pour utiliser ce lieu : Secours populaire, Secours catholique, CCAS Aix-les-Bains, service de cohésion sociale du Département de la Savoie, Mission locale jeunes, association Chers voisins, France Alzheimer (plateforme savoyarde de soutien aux aidants).

Les retours sont unanimement positifs : c'est un plaisir de se retrouver, cuisiner ou recuisiner pour certains dans cet espace favorisant la rencontre et valorisant les compétences de publics fragilisés.

Pierrette Bellet, vice-présidente du comité local du Secours populaire

« Nous organisons quatre à cinq ateliers par an qui favorisent convivialité et vivre ensemble. Parmi eux, nous avons fait un atelier de pâtisserie intergénérationnel avec des enfants de "Copains du monde" et des résidents de l'EHPAD. Les jeunes ont aidé les personnes âgées à éplucher les pommes pour confectionner une tarte ».

Manon Vilanova, animatrice bénévole aux Grillons

« C'est une belle idée pour rassembler, se sentir comme à la maison. Cela rappelle des souvenirs aux résidents, certains nous partagent des recettes. Ils apprécient les projets avec les enfants, des plus petits aux jeunes adultes avec qui il y a du partage et de la transmission ».



**DU SOIN, DU LIEN,
un peu plus qu'un simple métier.**

Aides à domicile

Aides-soignant(e)s

LE CIAS DE GRAND LAC RECRUTE !

Plus d'infos sur www.grand-lac.fr



**GRAND
LAC**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

CIAS

CENTRE INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE DE GRAND LAC

Servir, écouter et échanger

Jean-François Braissand, engagé pour son territoire

JEAN-FRANÇOIS BRAISSAND, 14^E VICE-PRÉSIDENT DE GRAND LAC

Père de trois garçons, Maire d'Entrelacs, Vice-président de l'agglomération Grand Lac et cadre dans l'industrie, Jean-François Braissand est un homme aux multiples casquettes. Depuis près de 25 ans, il conjugue responsabilités publiques et carrière professionnelle.

Originaire de Saint-Germain-La-Chambotte, c'est dans ce petit village savoyard qu'il fait ses premiers pas en politique. En 2001, Jean-François devient premier adjoint, après avoir constitué une liste électorale au sein d'une équipe novice pour les élections municipales.

« *Je me suis engagé à ce moment-là car je voulais réellement m'impliquer dans la vie locale* », se souvient-il. Un an plus tard, à la suite de la démission du maire en place, il reprend le flambeau, assumant pleinement ses nouvelles responsabilités : « *Encore aujourd'hui, je ne considère pas que c'est un travail, mais un investissement personnel* », explique-t-il en toute simplicité.

Son dévouement ne s'arrête pas là. En 2016, il devient maire délégué lors de la création de la commune nouvelle d'Entrelacs, née de la fusion de six villages voisins. Puis, en 2020, il est élu maire de cette ville en pleine expansion, administrant non plus 450 habitants mais près de 6000.

« *C'était un vrai défi, mais aussi une opportunité incroyable de repenser la gestion de notre territoire* », affirme-t-il.

Depuis le début de son mandat, il se consacre à plusieurs projets majeurs. Il participe actuellement à

la réalisation de l'Escale, un complexe culturel regroupant une salle de spectacle, une médiathèque et une maison des associations. La création d'une nouvelle gendarmerie et d'une nouvelle crèche verront également le jour cette année.

Bâtisseur d'une nouvelle dynamique locale

Outre son rôle de maire, Jean-François est également vice-président de l'agglomération Grand Lac, où il est chargé de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI).

S'il a plusieurs fonctions publiques, ce dernier n'a jamais délaissé sa carrière professionnelle pour autant. Dans cette entreprise dans laquelle il est arrivé il y a 37 ans, il y est resté fidèle avec le même engagement.

« *J'ai toujours été proche du terrain. Commencer dans un métier manuel m'a appris à comprendre les réalités concrètes* », raconte-t-il.

Sa passion pour l'engagement public s'équilibre également avec une vie personnelle bien remplie. Entre deux réunions, il trouve refuge dans la course à pied et la randonnée. « *Le sport m'aide à me déconnecter et à garder l'esprit clair* », confie-t-il. ▲



ACTEURS DE GRAND LAC

« *Je me suis engagé à ce moment-là car je voulais réellement m'impliquer dans la vie locale* »

Contribuer à un environnement plus propre

ÉMILIEEN BOURLOIS, CHAUFFEUR GRUTIER

À seulement 22 ans, Émilien Bourlois est déjà un jeune homme engagé. Chauffeur grutier au service de la propreté urbaine à Grand Lac, il est fier de jouer un rôle actif dans la gestion des déchets de la collectivité.

Originaire de Boulogne-sur-Mer, dans le Pas-de-Calais, Émilien a toujours été attiré par le secteur du transport et de la propreté. « *Mon père était chauffeur de camion et je l'accompagnais souvent lors de ses tournées. Cette expérience m'a laissé un souvenir marquant et une véritable passion pour ce métier* », se remémore-t-il. Bien que son chemin n'ait pas été tracé d'emblée, une rencontre décisive avec un ami lui a ouvert les portes de ce secteur. Motivé, Émilien s'est lancé dans une formation de trois ans en Transport routier de marchandises (CTRM), lors de laquelle il a acquis les compétences nécessaires pour évoluer dans ce domaine exigeant. Parmi ses certifications, il a obtenu le permis de conduire super lourd et le CACES grue, essentiels pour manœuvrer le camion qui lui permet de collecter les déchets des colonnes semi-enterrées.

Un quotidien rythmé par les tournées

Chaque jour, le jeune conducteur est au dépôt à six heures du matin pour

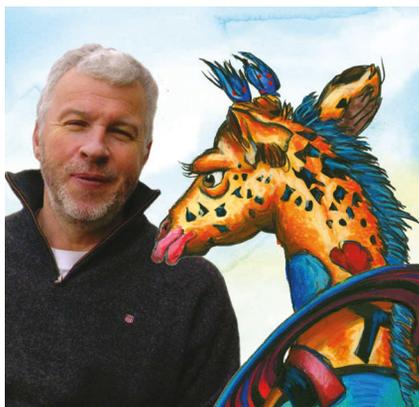
prendre possession de son véhicule. « *Les journées se ressemblent un peu, mais c'est ce que j'aime : nous avons notre parcours, nos points de collecte définis* », explique-t-il. Chargé de vider les bennes d'ordures ménagères, de verres et d'emballages, Émilien, comme ses collègues, se doit d'être aussi rigoureux qu'attentif, notamment pour des raisons de sécurité. La mission n'est pas anodine : une dizaine de chauffeurs grutiers se partage le territoire de Grand Lac pour assurer le bon déroulement des opérations de ramassage. Une fois la tournée achevée, Émilien se rend à au centre de tri de Chambéry pour peser son chargement avant de le vider. Par ailleurs grand amateur de bricolage, il consacre son temps libre à entretenir et construire divers projets manuels : « *J'aime être actif, bricoler à droite à gauche, ça me détend* », raconte-t-il avec enthousiasme. ▲



Bruno Théry, l'iconique affichiste de JAZZ A VIENNE

RÉSIDENT DE SERRIÈRES-EN-CHAUTAGNE

ACTEURS DE GRAND LAC



Celui qui a façonné l'identité visuelle du Festival de Jazz à Vienne pendant trois décennies se fait discret à Serrières où il vit, mais n'est pas un inconnu en Savoie... Il fait rayonner ses œuvres sur le territoire de Grand Lac, notamment pour le festival BatOjazz ou encore celui des Voix d'Hautecombe, pour lequel il crée chaque année des décors dans la grange batelière. Ses œuvres se retrouvent aussi à Bonlieu Scène Nationale à Annecy et à l'Espace Malraux de Chambéry. L'artiste transmet aussi son savoir auprès des plus jeunes : l'an dernier, il a animé un atelier collaboratif avec des écoliers de Chautagne pour une exposition collective. « Travailler avec des enfants, c'est découvrir des idées fraîches et spontanées », raconte-t-il.

Bouquets de couleurs éclatants, compositions singulières, visuels

percutants... Bruno Théry s'impose comme un artiste à la créativité débordante et à la carrière peu commune, marquée par des rencontres aussi inattendues qu'enrichissantes et la création de pas moins de 850 affiches.

Tout commence à l'école des Beaux-Arts de Marseille, où Bruno jeune et plein d'enthousiasme, s'initie à la peinture contemporaine. Il continue son parcours à Lyon, où il rencontre Marie-Noëlle, artiste peintre, avec qui il partage sa vie. « La véritable artiste à la maison, c'est elle », plaisante-t-il, toujours prompt à saluer le talent de son épouse.

Mais c'est bien plus tard, à Paris, que sa carrière prend un tournant décisif. Alors qu'il expose ses œuvres dans une galerie rue du Faubourg Saint-Honoré, il attire l'attention de Lionel Chouchan, directeur du Festival du film fantastique d'Avoriaz. Séduit par le style de Théry, ce dernier fait de l'un de ses tableaux l'affiche officielle de l'événement. « C'était un signe », se souvient Théry, conscient de ce moment clé qui lance définitivement sa carrière d'affichiste.

Une signature visuelle unique

Le style de Bruno Théry est le reflet de sa personnalité : poétique, un brin décalé, parfois provocant. Cet équilibre

se retrouve dans un processus créatif unique : « L'inspiration vient d'éléments de la vie quotidienne et de matériaux improbables. Pour ma première affiche d'A Vaulx Jazz, j'ai pris une voiture miniature, puis je l'ai transformée avec des matériaux récupérés, comme du tissu, de la pâte à modeler, ainsi qu'un embout de trompette. » Un travail méticuleux qui confère à ses créations une touche artistique immédiatement reconnaissable. ▲



+ d'infos : www.bruno-thery.com

S'INFORMER pour bien se loger



Le programme de rénovation des logements « **Je rénove Grand Lac** » a permis d'accompagner plus de 300 foyers grâce à des conseils personnalisés, et de finaliser la rénovation de 132 logements en 2024. La majorité de ces rénovations concerne des maisons individuelles ou des copropriétés, avec une part dédiée à l'adaptation des logements au vieillissement. Ce dispositif attractif est rendu possible grâce à des aides financières substantielles de l'Anah, de Grand Lac et du département.

+ d'infos : www.grand-lac.fr

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Grand Lac réfléchit à l'amélioration son magazine. Nous souhaitons connaître vos aspirations pour vous apporter l'information que vous attendez. Le questionnaire ci-dessous ne vous prendra que quelques minutes.



REJOIGNEZ l'atelier citoyen de Grand Lac



Ce **collectif participatif** de 68 personnes, réunissant habitants et élus, travaille depuis 1 an et demi sur les grandes thématiques du territoire : mobilités, urbanisme, agriculture et alimentation, Homme et Biosphère... Vous aussi vous avez envie de rejoindre un espace de dialogue dynamique, ouvert, pour partager vos envies, vos attentes, vos expériences, votre vécu du territoire et contribuer à le rendre plus durable et plus humain ? **Envoyez votre candidature à l'Atelier Citoyen de Grand Lac et rejoignez le groupe !**

Toutes les infos sur grand-lac.fr/construit-demain

Retour sur... CLIM'ACTION Le futur commence ici

Du 13 au 30 novembre 2024, **Clim'Action a mobilisé plus de 1 530 participants** lors de la vingtaine d'événements organisés sur tout le territoire. Conférences, ciné-débats, visites, fresques du climat, sorties nature... la première édition de cette initiative autour du climat a sensibilisé un large public aux enjeux climatiques et écologiques. Prochaine édition : novembre 2025 !

L'agglomération en direct sur Radio Grand Lac !

Retrouvez nos équipes et découvrez leur métiers en direct dans l'émission « Parlons du territoire » chaque premier jeudi du mois à 11h (fréquence 92.1) et en replay sur radiograndlac.com.

CHANGEONS D'AIR, changeons de mobilité

Participez à l'enquête publique pour l'élaboration de la Zone à Faible Émission (ZFE) du 6 au 31 janvier 2025 - Toutes les infos sur zfe-m-savoie.jenparle.net/participation/public-zfe

GRAND LAC À VOTRE ÉCOUTE



Siège administratif
de la Communauté d'Agglomération
1500 boulevard Lepic - BP 610
73106 AIX-LES-BAINS Cedex

🕒 Accueil du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
☎️ Tél. : 04 79 35 00 51

Suivez-nous !



Flashez-moi !



www.grand-lac.fr

mémo GRAND LAC

Grand Lac est une communauté d'agglomération issue de la fusion de trois communautés de communes. Les 28 communes du territoire sont réparties sur le pourtour du Lac du Bourget, sur la Chautagne et l'Albanais.

LES 3 DOMAINES D'INTERVENTION DE GRAND LAC :

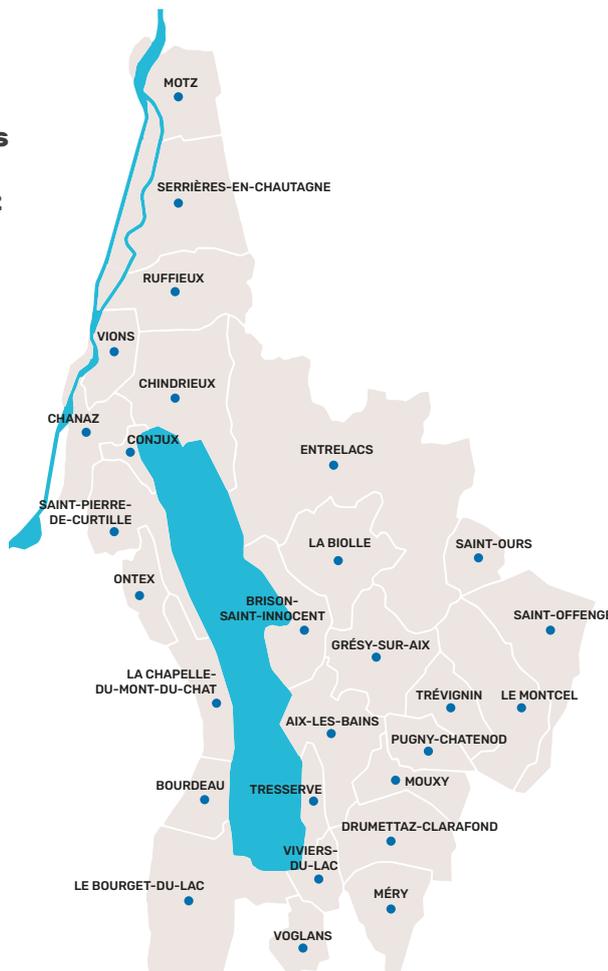
LES SERVICES À LA POPULATION

Ce sont les services de votre vie quotidienne :

- > le traitement des déchets,
- > le transport urbain,
- > la gestion de l'eau (eau potable, eaux usées, eaux pluviales),
- > les ports et les plages,
- > les équipements sportifs d'intérêt communautaire (Aqualac, gymnases),
- > les services du CIAS dédiés aux personnes âgées (portage de repas, services de soins à domicile, EHPAD...)
- > les maisons France Services d'Albens et de Ruffieux.

L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

- > l'urbanisme,
- > l'habitat,
- > l'aménagement touristique et agricole,
- > les actions de politique de la ville œuvrant pour la prévention de la délinquance, l'emploi et l'insertion. > le développement économique a été confié en partie à CGLE (Chambéry Grand Lac Economie); le dispositif CitésLab Grand Lac accompagne quant à lui les porteurs de projets.



> l'OTI (Office du Tourisme Intercommunal) a pour mission d'assurer la promotion touristique du territoire.

L'ENVIRONNEMENT

- > coordination de la transition énergétique au travers du Plan Climat (PCAET) et de la démarche Territoire à Energie Positive (TEPOS),
- > acteur de l'économie circulaire grâce à la prévention autour de la question des déchets.
- > la protection des cours d'eau, la prévention des inondations, la préservation des zones humides et des eaux du lac ont été confiés au CISALB.

80 219

HABITANTS

répartis sur
28 communes

34 834

HECTARES

soit 6% de la
superficie de la
Savoie

113

MILLIONS

budget 2022

540

AGENTS

œuvrant pour
31 services

LA GOUVERNANCE

▲ Les élus

68 membres siègent au Conseil communautaire de Grand Lac. Ils ont été élus pour un mandat de 6 ans lors des élections intercommunales de 2020.

**GRAND
LAC**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

VOUS ÊTES SUR INSTAGRAM ? NOUS AUSSI !



Toute l'actu' de votre agglo
sur @grandlacagglo

- Infos travaux
- Reportages
- Grands projets
- Nouveaux aménagements



Retrouvez-nous également sur

